

**REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIERS**

**« LES RIVES DROITES DE L'ADOUR »**

**MERCREDI 11 MAI 2022**

**SALLE SAINTE-URSULE – 18H30**

**COMPTE-RENDU VALIDÉ PAR LE BUREAU ET LE CONSEIL DE QUARTIERS**

Avec les Conseils de quartiers

**Devenez  
acteur, actrice  
de votre ville!**



**Bayonne\***  
BAIONA-PAYS BASQUE

**Ordre du jour :**

**1/ Vote indicatif : priorisation des axes des trois thèmes**

**2/ Débat collectif et choix des axes de la feuille de route**

**3/ Constitution des groupes de travail**

*Annexe 1 – Liste des participants*

*Annexe 2 – Vote indicatif sur le thème 1 – Le vivre ensemble et le lien social*

*Annexe 3 – Vote indicatif sur le thème 2 – Les enjeux de la transition écologique et énergétique*

*Annexe 4 – Vote indicatif sur le thème 3 – L'identité des quartiers*

*Annexe 5 – Synthèse des débats : du vote indicatif aux axes choisis*

*Annexe 6 – Groupes de travail constitués – liste non définitive*

*Annexe 7 – Présentation projetée*

*Les membres du Conseil de quartiers sont assis en cercle. Trois pastilles vertes sont remises à chacun des participants. Elles seront utilisées pour effectuer un vote indicatif des axes de travail considérés par chacun comme prioritaires, avant d'en débattre collectivement.*

## **Introduction**

Christian Millet-Barbé, Adjoint de quartier, souhaite la bienvenue aux participants et notamment à deux nouvelles Conseillères de quartiers issues des listes d'attente, Laurence Alonso, habitante du quartier et Catherine Bisbau, représentante du Patronage Laïque des Petits Bayonnais. Il indique les membres qui se sont désistés, Isabelle Deyherabehre, membre du collège habitant et Noémie Gouzil, membre du collège acteurs locaux. Il informe le Conseil de quartiers des membres excusés et absents pour la séance : pour le collège habitants, Carole Dalla Torre et Lisa Driollet ; pour le collège acteurs locaux, Audrey Dallez. Il présente David Tollis, Directeur général des services.

Il rappelle que cette séance s'inscrit dans la quatrième étape de définition de la feuille de route du Conseil de quartiers. Il s'agit de la deuxième réunion de cette étape, qui fait suite à la réunion d'avril de présentation de l'analyse de la Ville sur les propositions du Conseil de quartiers. Il précise que cette analyse a été retranscrite dans le compte-rendu de la réunion du mois d'avril envoyé à tous les membres, avec les tableaux en annexe. Ce compte-rendu n'ayant fait l'objet d'aucune demande de modification, est validé. Il sera envoyé aux membres avec cette mention et publié sur le site Internet de la Ville.

Christian Millet-Barbé annonce l'ordre du jour :

- Vote indicatif : priorisation des axes des trois thèmes ;
- Débat collectif et choix des axes de la feuille de route ;
- Constitution des groupes de travail dédiés.

Joseba Erremundeguy, Conseiller municipal délégué auprès de M. le Maire en charge de la relation avec les Conseils de quartiers, rappelle que le Conseil de quartiers, dans les réunions précédentes, a établi un état des lieux collectif et subjectif du quartier avant de faire des propositions qui pouvaient contribuer à améliorer la vie des quartiers, le lien social, valoriser l'identité des quartiers et contribuer à la transition écologique et énergétique. Au total, les quatre Conseils de quartiers ont émis près de 300 propositions. Les services de la Ville les ont étudiées pour donner un avis sur leur faisabilité administrative et technique.

Il présente le déroulé de cette réunion, au cours de laquelle le Conseil de quartiers va choisir ses axes de travail (maximum 10) qui constituent sa feuille de route pour le mandat. La réunion s'organise en trois temps. Un premier temps est dédié à la priorisation des axes de travail pour chacun des trois thèmes – le vivre ensemble et le lien social (thème 1), les enjeux de la transition écologique et énergétique (thème 2) et l'identité des quartiers (thème 3). Les participants, divisés en trois groupes, passeront à tour de rôle sur les trois thèmes. Chacun disposera de 15 minutes par thème pour choisir les axes de travail qui lui semblent prioritaires pour le territoire du Conseil de quartiers, en positionnant au maximum

trois pastilles vertes sur chacun des trois tableaux thématiques diffusés lors de la réunion du mois d'avril, imprimés en grand format pour cet exercice. Cette priorisation se fera au regard des critères de choix déjà évoqués à savoir, une proposition d'axe de travail qui a reçu une analyse favorable de la Ville, qui répond à l'intérêt général, aux enjeux de la transition écologique et énergétique, et qui rentre dans la gestion de la temporalité du mandat de deux ans du Conseil de quartiers. Les avis seront ensuite comptabilisés par un membre volontaire de chaque groupe. Dans un second temps, le Conseil de quartiers débattera collectivement des résultats, afin de choisir les axes de travail et valider la feuille de route définitive. Enfin, dans un troisième temps, les groupes de travail seront constitués en fonction du nombre d'axes de travail choisis.

### 1/ Vote indicatif : priorisation des axes des trois thèmes

Elodie Cluzeau, Chargée de mission de la Ville de Bayonne, rappelle aux participants qu'ils disposent de trois pastilles vertes maximum pour chacun des trois thèmes, à positionner sur les axes de travail qui leur semblent prioritaires. Ils ne sont pas obligés de toutes les poser. Elle précise que les trois collèges du Conseil de quartiers votent. Il s'agit d'un vote indicatif, préalable au débat collectif. Elle ajoute que les personnes qui se sont excusées avant la tenue de la réunion ont été contactées par téléphone, afin d'exprimer leurs souhaits de vote. Les personnes qui s'excuseront à l'issue de la réunion n'ont pas, de fait, donné de consignes de vote. Sur cette base, 24 votants ont été pris en compte lors de cette réunion, les personnes contactées n'ayant pas répondu à la sollicitation.

Une Conseillère de quartiers constate que les axes de travail en rouge, qui ne peuvent normalement pas être choisis, figurent toujours dans les tableaux thématiques. Joseba Erremundeguy répond qu'ils ont été laissés par souci de transparence pour mémoire de l'analyse.

Les membres du Conseil de quartiers, après réflexion, passent de table en table pour voter. A l'issue de l'exercice, un membre volontaire de chaque groupe procède à la comptabilisation du vote indicatif par thème. Pour chaque axe, il reporte le total dans la colonne de droite des tableaux imprimés en grand format disposés sur chaque table. Ces tableaux figurent en annexe du présent compte-rendu.

Christian Millet-Barbé annonce les trois axes de travail qui rassemblent le plus sur le thème 1- le vivre ensemble et le lien social.

- **Axe 1.3 : Développer une piste cyclable sur tous les quais de l'Adour, ce qui reliait les quatre quartiers** - Enjeu 1.B – Développer l'animation de quartiers, le lien social, le vivre ensemble (créer des maisons de quartiers, organiser des jeux inter-quartiers, créer un city-stade, utiliser l'Atalante). Cet axe a recueilli 22 voix ;
- **Axe 1.5 : Etudier la création de chemins de randonnée** – Enjeu 1.B. Cet axe a recueilli 16 voix ;

- **Axe 1.1 : Créer des toilettes publiques type sanisette, côté Bergeret, au pied du pont de Grenet et haut de la rue Maubec et Arrousets, les abords de la gare, la place de la république** - Enjeu 1.A – Créer des toilettes publiques. Cet axe a recueilli 16 voix.

Christian Millet-Barbé annonce les trois axes de travail qui rassemblent le plus sur le thème 2 - les enjeux de la transition écologique et énergétique.

- **Axe 2.1 : Végétaliser le quai Bergeret** - Enjeu 2.A – Renforcer la nature en ville (végétaliser les espaces, faire participer les citoyens aux plantations). Cet axe a recueilli 9 voix ;
- **Axe 2.12 : Créer un lien piéton/vélo entre le chemin de Fortune et le passage existant sous le pont de l'autoroute à St Frédéric (ce lien d'environ 300m constituerait un raccourci entre Arrousets et le centre-ville)** - Enjeu 2.C – Mieux se déplacer, fluidifier et favoriser les mobilités douces (vélo, piéton, bus) : améliorer les cheminements piétons, améliorer les circulations vélos, améliorer la signalétique des pistes cyclables, relier les quartiers du Conseil de quartiers. Cet axe a recueilli 9 voix ;
- **Axe 2.19 : Améliorer la signalétique des pistes cyclable et la signalétique directionnelle** - Enjeu 2.C. Cet axe a recueilli 7 voix.

Christian Millet-Barbé annonce les quatre axes de travail qui rassemblent le plus sur le thème 3 - l'identité des quartiers.

- **Axe 3.5 : Créer des randonnées du patrimoine (villa Bourbaki, chemin de Fortune - perception de l'octroi, chemin de Madame) pour la découverte patrimoine en dehors de l'hyper-centre** - Enjeu 3.C – Valoriser le patrimoine : l'histoire locale, le patrimoine architectural, l'identité culturelle des quartiers. Cet axe a recueilli 11 voix ;
- **Axe 3.16 : Faire découvrir les fermes maraichères de Bayonne intra muros** - Enjeu 3.C. Cet axe a recueilli 10 voix ;
- **Axe 3.4 : Mettre plus en valeur l'histoire locale avec des panneaux d'information historique (Bayonne ville d'art et d'histoire), la création de musée historique de quartier (St Esprit ?)** - Enjeu 3.C. Cet axe a recueilli 8 voix ;
- **Axe 3.2 : Décloisonner les quartiers de la rive droite qui paraissent isolés (liaison cyclable rive droite, manque de continuité)** - Enjeu 3.B – Décloisonner les quartiers : navette inter-quartiers, services municipaux de proximité. Cet axe a recueilli 8 voix.

Elodie Cluzeau précise que l'axe 3.4 et l'axe 3.2 étant ex-aequo, les deux ont été retenus.

## 2/ Débat collectif et choix des axes de la feuille de route

Après leur comptabilisation, les axes issus du vote indicatif sont inscrits et projetés à l'écran afin que tous les participants puissent les voir. Joseba Erremundeguy propose de reprendre ces axes, d'échanger sur ce que chacun en comprend, de les préciser et de finaliser une formulation qui convienne à tous. Cette formulation figurera dans la délibération du Conseil municipal. Tous les axes de travail sont énumérés. Joseba Erremundeguy demande aux participants si le vote indicatif leur semble correspondre aux débats et aux priorités

dégagées par le Conseil de quartiers. Le Conseil de quartiers confirme que les résultats du vote indicatif font bien écho au travail réalisé.

Un Conseiller de quartiers pense que l'axe 2.12 constitue la terminaison de l'axe 1.3. Les deux axes pourraient donc être regroupés. Après échange et débat collectif, le Conseil de quartiers décide de réunir ces deux axes. Les deux contribuant à décroiser les quartiers, il est décidé que l'intitulé de l'axe 2 inclut ces deux axes « décroiser les quartiers rives droites qui paraissent isolés (liaisons cyclables, piétons, continuités...) ». L'axe de travail est donc reformulé à partir de ce dernier.

Un Conseiller de quartiers regrette que le projet sur l'aménagement de l'espace de 4.5 hectares situé au bout du chemin de Fortune ne figure pas dans les axes de travail. Les espaces verts sont peu nombreux et seront de plus en plus recherchés du fait du réchauffement climatique. Christian Millet-Barbé rappelle que l'espace évoqué est aujourd'hui géré par la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) et non la Ville. Elle va l'attribuer à un opérateur disposant d'un projet. La Ville peut être vigilante sur ce dossier et signaler, par un courrier, que l'aménagement de cet espace est une nécessité. Joseba Erremundeguy note que ce point fait partie du projet qui inclut la liaison entre le quai Bergeret et le chemin de Fortune, projet qui nécessitera des acquisitions foncières qui ne se feront probablement pas dans la temporalité du mandat du Conseil de quartiers. Cependant, il est possible de phaser le projet. David Tollis précise que la ville de Bayonne comprend 40% d'espaces verts, et travaille actuellement sur la création d'îlots de fraîcheur, de trames vertes.

Une Conseillère de quartiers propose de rassembler les axes 3.5, 3.4 et 3.16. Au cours des échanges et du débat collectif, l'axe 1.5 y est aussi ajouté. Joseba Erremundeguy demande si les chemins de randonnée sont déjà identifiés ou s'il faut prévoir de le faire. Un Conseiller de quartiers répond qu'il existe plusieurs types de randonnée, certaines urbaines qui traversent des endroits historiques comme les cimetières anglais, d'autres en pleine nature, d'autres sportifs. Elodie Cluzeau indique que le Conseil de quartiers Sur les hauteurs de Bayonne avait également formulé une proposition concernant la valorisation des cimetières anglais. Joseba Erremundeguy ajoute que si ce Conseil de quartiers choisit cette proposition, des ponts pourront être faits entre les deux Conseils de quartiers. Concernant les fermes maraîchères (axe 3.16), un Conseiller de quartiers demande combien de fermes sont encore présentes et ce qu'elles vont devenir, compte tenu de la spéculation immobilière. Selon lui, le sujet porte plus sur la préservation des terres agricoles périurbaines, car les faire découvrir, si dans quelques années elles viennent à disparaître, ne sert à rien. Christian Millet-Barbé répond qu'un propriétaire peut décider de vendre, notamment arrivé à la retraite. Il précise tous les terrains agricoles situés sur Arrousets sont constructibles. Ils ne sont pas classés en terrain agricole.

Joseba Erremundeguy rappelle que la Ville pourra consulter le Conseil de quartiers sur le développement urbain. Une Conseillère de quartiers trouve intéressant de questionner et de

demander l'avis du Conseil de quartiers. Mais le celui-ci n'a pas connaissance des décisions, des enjeux et des orientations, à l'échelle régionale et nationale.

Une Conseillère de quartiers pense qu'un inventaire du patrimoine existant est important. Il peut permettre à la Ville de connaître tout ce qui est représentatif de l'identité du quartier, y compris sur le domaine privé, et de l'indiquer sur des documents d'urbanisme. Elle pourra ensuite si besoin préempter en cas de vente. Tout ceci évitera que des éléments du patrimoine ne disparaissent.

Concernant les axes 2.1 et 2.11 qui concernent le quai Bergeret, un Conseiller de quartiers souligne que la végétalisation et les aménagements doivent être réfléchis en même temps, car ils peuvent chacun générer des contraintes qui impactent l'autre. Une Conseillère de quartiers trouve qu'il s'agit d'axes prioritaires, car les trottoirs abîmés posent des difficultés de déplacement pour les personnes âgées et les poussettes. Il convient aussi de réfléchir à des aménagements globaux pour la circulation piétonne, voiture, vélo. Un Conseiller de quartiers indique que l'aménagement effectué sur les rives droites de l'Adour, dans le sud des Landes, est impraticable pour les piétons à certaines périodes, car il n'y a aucun arbre. Christian Millet-Barbé précise que le groupe formé sur cet axe travaillera dans le détail avec les services municipaux sur le sujet. Il précise que l'aménagement du quai Bergeret risque de ne pas voir le jour pendant la durée du mandat du Conseil de quartiers, au regard des études et de la concertation à mener avec les riverains. Marie-Anne Delobel ajoute que l'investissement n'est pas encore programmé. En synthèse, Joseba Erremundeguy note que l'aménagement du quai Bergeret, qui est une priorité, doit se réfléchir de manière globale avec une vision sur le long terme ; sachant que compte-tenu des contraintes financières et techniques, il faudra aussi prévoir un phasage des travaux.

David Tollis explique que la Ville construira un cahier des charges avec le Conseil de quartiers, qui recensera toutes les idées et les besoins. Il pourra être confié à un tiers qui accompagnera le projet. Christian Millet-Barbé ajoute que le cahier des charges peut prévoir d'associer les participants du Conseil de quartiers actuel, pour s'assurer qu'ils soient informés des suites et assurer la continuité entre les Conseils de quartiers.

Après le débat mené collectivement, le Conseil de quartiers retient les quatre axes de travail suivants pour constituer sa feuille de route :

1. Requalifier le quai Bergeret : aménagement et végétalisation. Cet axe a été défini à partir des propositions 2.1 et 2.11 ;
2. Décloisonner les quartiers des rives droites de l'Adour en aménageant des pistes cyclables et des voies piétonnes. Cet axe a été défini à partir des propositions 1.3 et 2.11 ;
3. Installer des toilettes publiques. Cet axe a été défini à partir de la proposition 1.1 ;
4. Inventorier, valoriser et préserver les éléments du patrimoine. Cet axe a été défini à partir des propositions 1.5, 3.5, 3.4 et 3.16.

Suite au vote indicatif, les échanges et le débat ont permis d'identifier des propositions d'axes similaires ou complémentaires. Ils ont aussi permis de compléter le contenu de certains axes. A partir de ces éléments, le Conseil de quartiers a redéfini l'intitulé des axes de travail, dans un souci de cohérence et d'efficacité. Un tableau de synthèse des débats, du vote indicatif aux axes de travail redéfinis et choisis pour constituer la feuille de route, figure en annexe 5 du compte-rendu. La feuille de route arrêtée par le Conseil de quartiers à l'issue du débat sera soumise au vote du Conseil municipal le 21 juillet prochain.

### **3/ Constitution des groupes de travail**

Joseba Erremundeguy signale qu'un Conseiller de quartiers peut se positionner sur plusieurs groupes. Quatre groupes de travail sont constitués, un pour chaque axe de travail choisi par le Conseil de quartiers pour figurer dans sa feuille de route.

- Le groupe A, qui travaillera sur l'axe 1, est composé de Karim Mohamedi, Christian Prieur, Françoise Dalia, Nicolas Arosteguy, Guy Mattera ;
- Le groupe B, qui travaillera sur l'axe 2, est composé de Laurence Alonso, Jean-Marie Indaburu, André Davant, Marie-Hélène Michel-Poisson, Prunelle Giordano, Etienne Driollet, Stéphanie Landriau, Yves Dussidour, Annick Castaing, Catherine Bisbau ;
- Le groupe C, qui travaillera sur l'axe 3, est composé de Guy Mattera, Michel de la Morinerie, Laëtitia Raynaud, Christian Prieur ;
- Le groupe D, qui travaillera sur l'axe 4, est composé de François Iraola, Catherine Bisbau, Christian Prieur, Patrick Giblin, Prunelle Giordano, Liliane Laveuve, Laëtitia Raynaud.

Elodie Cluzeau indique que les membres du Conseil de quartiers absents ce soir disposeront du compte-rendu et pourront rejoindre un ou plusieurs de ces groupes de travail.

Un tableau reprenant la constitution non définitive des groupes de travail et leur rattachement aux axes de travail figure en annexe 6 du compte-rendu.

### **Conclusion**

Christian Millet-Barbé présente le calendrier des échéances à venir :

- Juin / Juillet : réunions internes préparatoires au Conseil municipal ;
- 21 juillet : vote des feuilles de route des quatre Conseils de quartiers en Conseil municipal ;
- 14 septembre : réunion du Bureau du Conseil de quartiers ;
- 21 septembre : réunion plénière conviviale de rentrée du Conseil de quartiers ;
- Mi-2022 – Mi-2023 : réunions des groupes de travail pour mise en œuvre des axes avec les services, points d'avancement en réunions plénières ;
- Rentrée 2023 : bilan/évaluation des quatre feuilles de route des Conseils de quartiers – Vote en Conseil municipal ;
- Fin 2023 : Appel à candidature et renouvellement des Conseils de quartiers.

Joseba Erremundeguy explique que le calendrier des réunions des groupes de travail sera défini en fonction des disponibilités des services. Marie-Anne Delobel invite les membres du Conseil de quartiers à écouter le Conseil municipal de juillet, retransmis par internet, pour découvrir les propositions des autres Conseils de quartiers. Un Conseiller de quartiers demande s'il y a un risque que le Conseil municipal ne valide pas la feuille de route. Joseba Erremundeguy rappelle qu'un élu de l'opposition fait partie de chaque Conseil de quartiers, et que cette démarche citoyenne devrait fédérer.

## Annexe 1 - Liste des participants

Par ordre alphabétique

FEUILLE DE PRÉSENCE

<b>COLLEGE HABITANT E.S</b>				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	SIGNATURE
Madame	<b>Alonso</b>	Laurence	Arrousets	<i>Présente</i>
Monsieur	<b>Arosteguy</b>	Nicolas	Citadelle	<i>Présente</i>
Madame	<b>Castaing</b>	Annick	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	<i>Présente</i>
Madame	<b>Dalla Torre</b>	Carole	Saint-Bernard	<i>Excusée</i>
Monsieur	<b>Davant</b>	André	Arrousets	<i>Présent</i>
Monsieur	<b>Driollet</b>	Etienne	Citadelle	<i>Présent</i>
Madame	<b>Driollet</b>	Lisa	Citadelle	<i>Excusée</i>
Monsieur	<b>Dussidou</b>	Yves	Saint-Bernard	<i>Présent</i>
Monsieur	<b>Giblin</b>	Patrick	Saint-Bernard	<i>Présent</i>
Monsieur	<b>Indaburu</b>	Jean-Marie	Arrousets	<i>Présent</i>
Madame	<b>Landriau</b>	Stéphanie	Saint-Bernard	<i>Présente</i>
Madame	<b>Laveuve</b>	Liliane	Citadelle	<i>Présente</i>
Madame	<b>Michel-Poisson</b>	Marie-Hélène	Arrousets	<i>Présente</i>
Monsieur	<b>Mohamedi</b>	Karim	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	<i>Présent</i>
Monsieur	<b>Prieur</b>	Christian	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	<i>Présent</i>
Madame	<b>Raynaud</b>	Laëtitia	Saint-Esprit - Saint-Frédéric	<i>Présente</i>
<b>COLLEGE ACTEURS LOCAUX ASSOCIATIONS</b>				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Madame	<b>Dalia</b>	Françoise	Le vigilant	<i>Présente</i>
Monsieur	<b>de la Morinerie</b>	Michel	Saint Esprit sur le pont	<i>Présent</i>
Madame	<b>Giordano</b>	Prunelle	Site Saint Bernard - Comité local de Bayonne - Fédération nationale des jardins familiaux et collectifs	<i>Présente</i>
Madame	<b>Bisbau</b>	Catherine	Centre aéré Moulin d'Arrousets	<i>Présente</i>
Monsieur	<b>Iraola</b>	François	Association Préservation Saint Bernard	<i>Présent</i>
Monsieur	<b>Mattera</b>	Guy	Association des Professionnels du quartier Saint Esprit	<i>Présent</i>
<b>PROFESSIONNELS</b>				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	ORGANISME	SIGNATURE
Monsieur	<b>Barthelemy</b>	Jean-Louis	Restaurant Bidaian	<i>Excusé</i>
Madame	<b>Dallez</b>	Audrey	Korail	<i>Excusée</i>
<b>COLLEGE ELU.E.S</b>				
CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM	FONCTION	SIGNATURE
Madame	<b>Brocard</b>	Juliette	Conseillère municipale membre de l'opposition	<i>Présente</i>
Madame	<b>Delobel</b>	Marie-Anne	Conseillère municipale de la majorité	<i>Présente</i>
Monsieur	<b>Erremundeguy</b>	Joseba	Conseiller municipal délégué en charge de la relation avec les Conseils de quartiers	<i>Présent</i>
Monsieur	<b>Millet-Barbé</b>	Christian	Adjoint de quartier	<i>Présent</i>

Participaient également : David Tollis - Directeur général des services, Elodie Cluzeau - Chargée de mission, Ville de Bayonne



### Annexe 3 – Vote indicatif sur le thème 2 - Les enjeux de la transition écologique et énergétique

**TABLE 2 : les enjeux de la transition écologique et énergétique**

DÉFINITION DE LA FE  
ÉTAPE 4 - PRÉSEN

LES DROITES DE L'ADOUR  
ACTION DES 1 A 10 AXES

**VOTE INDICATIF**

**THEME 2- LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE : 4 enjeux prioritaires - 24 propositions d'axes de travail**

SÉRIE PROPOSITIONS POUR LE CONSEIL DE QUARTIERS		DÉFINITION				ANALYSE DES		TOTAL
N°	Titre	Commission	Échelle	Impact	Évaluation	Impact	Impact	
<b>2.A- Renforcer la nature en ville (végétaliser les espaces, faire participer les citoyens aux plantations)</b>								
2.A	2.1	2.1- Végétaliser le quai Bergonet	Non	Non	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour être en œuvre	9
2.A	2.5	2.5- Planter plus d'arbres	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour être en œuvre	2
2.A	2.6	2.6- Créer un « jardin citoyen » sur espace public, partager un espace où les gens viennent planter ce qu'ils veulent, sans que l'espace soit baillé ou un jardin partagé	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour être en œuvre	2
2.A	2.7	2.7- Augmenter la quantité de composteurs / voir si une collecte collective des composts est possible	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour être en œuvre	2
2.A	2.8	2.8- Installer les poubelles	Non	Oui	Oui	A confirmer	Proposition en lien avec une compétence communautaire pour échanger avec le CAPS	2
<b>2.B- Améliorer et optimiser l'éclairage public</b>								
2.B	2.10	2.10- Revitaliser l'éclairage chemin Labarie	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour être en œuvre	2
2.B	2.9	2.9- Étudier la diminution de la pollution lumineuse (éclairage led, etc.)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour être en œuvre	2
<b>2.C- Mieux se déplacer, fluidifier et favoriser les mobilités douces (vélo, pousin, bus) / améliorer les cheminements piétons, améliorer les circulations vélos, améliorer la signalétique des places cyclables, réviser les quartiers de Conseil de quartiers</b>								
2.C	2.11	2.11- Aménager le quai Bergonet (piétons, pistes cyclables)	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour être en œuvre	9
2.C	2.12	2.12- Créer un lien piétonnier entre le chemin de Fontaine et le passage existant sous le pont de l'Autouste à St Frédéric, (se fera d'environ 300m communautaire un raccourci entre Arrousets et le centre-ville)	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour être en œuvre	9
2.C	2.13	2.13- Créer un raccourci entre le chemin Trouillet et le bois d'Arrousets pour éviter un détour	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour être en œuvre	3
2.C	2.14	2.14- Créer le continuité de la piste cyclable entre St Bernard et le sud des landes	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour être en œuvre	5
2.C	2.15	2.15- Aménager des pistes cyclables qui soient pratiques pour la vie quotidienne	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour être en œuvre	6
2.C	2.16	2.16- Remettre en état le chemin de halage entre St Frédéric et Arrousets	Non	Oui	Oui	A confirmer	Proposition nécessitant des compétences d'étude et de mise en œuvre	6
2.C	2.17	2.17- Étudier la circulation/voies pour rejoindre la rue d'Arrousets à St-Espirit (voie très dangereuse et très passante - à l'étude / passer en sens unique, dans le sens sud des landes vers Espouste)	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition nécessitant des compétences d'étude et de mise en œuvre	6
2.C	2.18	2.18- Créer des voies centrales latérales (chemin Trouillet, rue d'Arrousets)	Oui	Oui	Oui	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour être en œuvre	7
2.C	2.19	2.19- Améliorer la signalétique des places cyclables et la signalétique directionnelle	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour être en œuvre	7
2.C	2.20	2.20- Développer la fréquence des transports en commun à Arrousets et St Bernard (une seule ligne sur le quartier avec un bus par heure)	Non	Oui	Oui	A confirmer	Proposition en lien avec une compétence communautaire pour échanger avec le CAPS	7
2.C	2.21	2.21- Étudier les axes de circulation à Arrousets et St Bernard, selon possibilités pour désorganiser les axes (sans entraver ou sans sortir) et remettre en état des routes si nécessaires avant d'envisager la circulation	Oui	Oui	A confirmer	Oui	Proposition nécessitant des compétences d'étude et de mise en œuvre	7
2.C	2.3	2.3- Créer des randonnées urbaines (détourner entre les quartiers)	Oui	Oui	Oui	Oui	Proposition qui peut être étudiée pour être en œuvre	1
2.C	2.4	2.4- Créer une passerelle entre le rail bearnais et le square Marquet	Oui	Oui	Oui	Non	Proposition nécessitant des compétences d'étude et de mise en œuvre	1

THEME 2- LES ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE : 4 enjeux prioritaires - 24 propositions d'axes de travail

SANS PRIORITÉ PAR LE CONSEIL DE QUARTIERS				CRITIQUES				ANALYSE ILLI	COURS PUBLICS DE DEBATS	TOTAL
Impact environnemental	Impact social	Impact économique	Impact de l'axe de travail	Compétence ville	Classe de priorité	Impact sur la santé publique	Impact sur la sécurité			
2.D- Créer des lieux de rassemblement pour se retrouver										
2.0	2.2	2.2- Aménager un espace vert public à Arrousets	Oui	Oui	Oui	A combiner	Proposition qui peut être avancée pour mise en œuvre	 6		6
2.A Autres										
2.0	2.22	2.22- Conserver le Chal (comptoir agricole) qui de Lensepe, vestige du 17 <sup>e</sup> siècle	Non	Non	Non	Non	Proposition relevant des compétences d'étude et de mise en œuvre			
2.0	2.23	2.23- Dépolluer les sites abandonnés autour du port avec un retour dans le domaine public	Non	Non	Non	Non	Proposition relevant des compétences d'étude et de mise en œuvre			
2.0	2.24	2.24- Etudier les différentes zones d'inondation, les risques et les solutions.	Non	Non	Non	Non	Proposition relevant des compétences d'étude et de mise en œuvre			

## Annexe 4 – Vote indicatif sur le thème 3 - L'identité des quartiers

Bayonne

**TABLE 3 :  
l'identité des quartiers**

DES DE L'ADOUR"  
1 A 10 AXES

**VOTE INDICATIF**

**DÉFINITION DE LA FEUILLE DE  
ÉTAPE 4 - PRÉSENTATION**

**THEME 3- L'IDENTITÉ DES QUARTIERS : 3 enjeux prioritaires - 24 propositions d'axes de travail**

Quartier	N°	Description	OUI/NON				Proposition	Vote	TOTAL
			OUI	NON	A confirmer	À confirmer			
<b>3-A- Informer et faire participer les habitants sur les projets municipaux en cours</b>									
3.A	3.1	3.1- Informer les habitants et les associations sur les projets municipaux en cours et avoir la possibilité de participer aux réflexions en cours sur les aménagements, l'organisation de l'espace et des circulations (recherche de transparence, de concertation, de participation, d'éviter les décisions). Un volet peut être l'avis de quel de Lessage (type de logements construits ?) - Comment répondre à ce grand besoin des habitants ?	OUI	OUI	OUI	OUI	Proposition qui peut être étudiée pour être en œuvre	●●●●●●●●	
3.A	3.17	3.17- Informer sur l'état de la pollution à St-Bernard	Non	OUI	OUI	A confirmer	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre	●●●●●●●●	5
3.A	3.20	3.20- Créer un agenda des événements organisés par des associations (car manque d'associations) / concertation sur les dates d'animation (car concerta tous les soirs ou été perfors, week)	OUI	OUI	OUI	OUI	Proposition déjà mise en œuvre par la ville		6
3.A	3.22	3.22- Faire une enquête sur les besoins des habitants au service de services	OUI	OUI	OUI	OUI	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre		
<b>3-B- Décisionner les quartiers : nouvelles listes quartiers, services municipaux de proximité</b>									
3.B	3.10	3.10- Faire connaître la MVC St-Etienne, peu connue par les habitants du secteur. En faire le lieu de rencontre dont le quartier a besoin	OUI	OUI	OUI	OUI	Proposition déjà mise en œuvre par la ville		
3.B	3.11	3.11- Installer des services publics de proximité dans certains quartiers, plusieurs fois par semaine	OUI	OUI	OUI	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre		
3.B	3.12	3.12- Organiser une fête des quartiers	OUI	OUI	OUI	OUI	Proposition qui peut être étudiée pour être en œuvre	●●●●●●●●	5
3.B	3.15	3.15- Repenser l'événement de Claude Dubou sur la création d'un chemin de randonnée entre le chemin de halage et le moulin de Bacheliers	OUI	OUI	OUI	A confirmer	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre		
3.B	3.18	3.18 - Pallier au manque de stationnement dans les nouvelles résidences	OUI	OUI	A confirmer	A confirmer	Proposition déjà mise en œuvre par la ville		
3.B	3.19	3.19- Développer les réseaux infrastructures avant de construire davantage : exemple de la bifurcation qui continue à Arrousets (à terminer en cours, circulation sécurisée) - Comment gérer la pression immobilière, le besoin de logements quand les accès routiers sont déjà saturés ?	OUI	OUI	A confirmer	Non	Proposition déjà mise en œuvre par la ville		
3.B	3.7	3.7- Décisionner les quartiers de la rive droite qui paraissent isolés (accès cyclable rive droite, manque de continuité)	OUI	OUI	OUI	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour être en œuvre	●●●●●●●●	8
3.B	3.21	3.21- Encourager et développer des commerces de proximité dans les quartiers périphériques	OUI	OUI	OUI	A confirmer	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre		
3.B	3.23	3.23- Créer des commerces ambulants ou des marchés de quartier	OUI	OUI	OUI	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour être en œuvre	●●●●	2
3.B	3.24	3.24- Développer un pôle de services à St-Bernard vers chez Mathé	OUI	OUI	OUI	Non	Proposition présentant des contraintes d'étude et de mise en œuvre		
3.B	3.6	3.6- Créer des navettes gratuites entre Arrousets et St-Espirit et un meilleur cadencement des bus (St-Bernard-Mantz en ligne). Extension d'une sorte de navette difficile à franchir entre St-Frédéric et Arrousets	Non	OUI	OUI	A confirmer	Proposition en lien avec une compétence communale pour échanges avec le CAPB	●●●●●●●●	5
3.B	3.9	3.9- Faire connaître la grande diversité culturelle du quartier - développer des espaces publics de rencontre, des lieux de réunion	OUI	OUI	OUI	A confirmer	Proposition qui peut être étudiée pour être en œuvre	●●●●●●●●	5



## Annexe 5 – Synthèse des débats : du vote indicatif aux axes choisis

### Synthèse des débats : du vote indicatif aux axes choisis

Propositions d'axes de travail issues du vote indicatif	Axes de travail choisis après débat collectif : feuille de route du Conseil de quartiers Les rives droites de l'Adour
2.1 Végétaliser le quai Bergeret	<b>Axe 1 – Requalifier le quai Bergeret : aménagement et végétalisation</b>
2.11 Aménager le quai Bergeret (piétons pistes cyclables mobilier urbain)	
1.3 Développer une piste cyclable et piétons sur tous les quais de l'Adour pour relier les quatre quartiers	<b>Axe 2- Décloisonner les quartiers des rives droites de l'Adour en aménageant des pistes cyclables et des voies piétonnes (reprise d'une partie de l'intitulé de l'axe 3.2)</b>
2.12 Créer un lien piétons vélos entre le chemin de Fortune et le passage existant sous le pont de l'autoroute	
1.1 Créer des toilettes publiques (Bergeret, pont Grenet, Maubec, Arrousets)	<b>Axe 3- Installer des toilettes publiques</b>
1.5 Etudier les chemins de randonnée (milieu urbain et milieu naturel)	<b>Axe 4 – Inventorier, valoriser, préserver les éléments du patrimoine</b>
3.5 Créer des randonnées du patrimoine (villa bourbaki, chemin de fortune, chemin de madame... à pieds ou en vélo)	
3.16 Faire découvrir les fermes maraichères de Bayonne	
3.4 Mettre plus en valeur l'histoire locale avec des panneaux d'information historique, question d'un musée historique	

Les membres du Conseil de quartiers ont débattu pour préciser et reformuler les propositions d'axes de travail, les confirmer ou les fusionner si nécessaire, dans une envie partagée d'œuvrer dans l'intérêt général, en initiant et en menant des actions concrètes pendant la durée de leur mandat. Les axes de travail choisis, qui figurent dans la feuille de route, seront étudiés avec les services municipaux pour leur mise en œuvre.

Un groupe de travail est associé à chaque axe de travail choisi. La constitution non définitive de ces groupes de travail figure en annexe 6.

## Annexe 6 – Groupes de travail constitués – liste non définitive

### **Groupes de travail non définitifs - Les rives droites de l'Adour**

<b>Axes de travail</b>	<b>Nom du groupe de travail</b>	<b>Participants</b>
Axe 1 – Requalifier le quai Bergeret : aménagement et végétalisation	<b>Groupe A</b>	Karim Mohamedi, Christian Prieur, Françoise Dalia, Nicolas Arosteguy, Guy Mattera
Axe 2- Décloisonner les quartiers des rives droites de l'Adour en aménageant des pistes cyclables et des voies piétonnes	<b>Groupe B</b>	Laurence Alonso, Jean-Marie Indaburu, André Davant, Marie-Hélène Michel-Poisson, Prunelle Giordano, Etienne Driollet, Stéphanie Landriau, Yves Dussidour, Annick Castaing, Catherine Bisbau
Axe 3- Installer des toilettes publiques	<b>Groupe C</b>	Guy Mattera, Michel de la Morinerie, Laëtitia Raynaud, Christian Prieur
Axe 4 – Inventorier, valoriser, préserver les éléments du patrimoine	<b>Groupe D</b>	François Iraola, Catherine Bisbau, Christian Prieur, Patrick Giblin, Prunelle Giordano, Liliane Laveuve, Laëtitia Raynaud

## **Annexe 7 – Présentation projetée**

# RÉUNION PLÉNIÈRE DU CONSEIL DE QUARTIERS « LES RIVES DROITES DE L'ADOUR »

Mercredi 11 mai 2022

---

---



Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE

# Ordre du jour

- Poursuite des échanges pour déterminer collectivement les 1 à 10 axes de travail qui composeront la feuille de route du Conseil de quartiers pour son mandat jusqu'à fin 2023

# Introduction

# Une feuille de route élaborée par Conseil de quartiers en 5 étapes et 4 réunions

Réunion plénière  
Janvier

① **Construction d'un état des lieux du territoire selon les 3 thèmes de la charte : le vivre ensemble et le lien social, les enjeux de la transition écologique et énergétique et l'identité des quartiers** (atouts, contraintes, potentialités, vulnérabilités) 🗨️👉 **Des premières idées → participation au budget participatif.**

Réunion plénière  
Février

② A partir de cet état des lieux, **choix des idées soumises au budget participatif, identification d'axes de travail et priorisation des enjeux selon 3 critères : le degré d'intérêt général, les enjeux de la transition écologique et la gestion de la temporalité.**

Mars

③ Analyse des propositions d'axes de travail par la Ville.

Réunions plénières  
Avril/ Mai

④ Présentation de l'analyse et proposition de sujets soumis à concertation, débat et validation de la feuille de route (choix de 1 à 10 axes max).

Juin/Juillet

⑤ **Formalisation de la feuille de route, vote du Conseil municipal et publication**

# 3h de réunion – 18h30/21h30

- **18h30–18h45** : accueil / introduction
- **18h45–19h00** : vote indicatif : priorisation des axes du thème 1
- **19h00–19h15** : vote indicatif : priorisation des axes du thème 2
- **19h15–19h30** : vote indicatif : priorisation des axes du thème 3
- **19h30–19h45** : **comptabilisation des votes indicatifs (1 volontaire par groupe)**
- **19h45–20h00** : débat collectif : synthèse des axes du thème 1 et échanges
- **20h00–20h15** : débat collectif : synthèse des axes du thème 2 et échanges
- **20h15–20h30** : débat collectif : synthèse des axes du thème 3 et échanges
- **20h30-20h45** : **choix des 1 à 10 axes de la feuille de route**
- **20h45-21h00** : **constitution des groupes de travail**
- **21h00-21h10** : conclusion
- **21h10-21h30** : clôture

# 2/ Vote indicatif : priorisation par thème et comptabilisation

# Le principe

- 1 tableau grand format par thème
- 3 pastilles vertes par thème par participant
- 3 groupes qui tournent pour que chaque participant, après réflexion, procède à un vote indicatif sur chaque thème
- 1 volontaire pour comptabiliser les résultats des votes indicatifs par thème

# Rappel des critères

- Une proposition d'axe ayant reçu une **analyse favorable** de la Ville
- L'intérêt **général**
- Les enjeux de la **transition** écologique et énergétique
- La gestion de la **temporalité** (*2 ans de mandat*)

# 3 / Débat collectif et choix des 1 à 10 axes de la feuille de route

# Thème 1

## Le vivre ensemble et le lien social

# Thème 2

## Les enjeux de la transition écologique et énergétique

# Thème 3

## L'identité des quartiers

# Choix des axes de travail

Axes de travail issus du vote indicatif	Axes de travail choisis après débat collectif

# 4/ Constitution des groupes de travail

# Feuille de route - Groupes

Axes de travail choisis après débat collectif	Groupes de travail non définitifs

# Conclusion

# Calendrier de validation des feuilles de route, de mise en œuvre et d'évaluation

- **Mai** : 4<sup>ème</sup> étape de définition des feuilles de route - 2<sup>ème</sup> réunion : **choix des 1 à 10 axes de travail** (4 Bureaux et 4 plénières)
- **Juin** : **formalisation des 4 feuilles de route**, préparation du rapport pour le Conseil municipal
- **Juin / Juillet** : **réunions internes préparatoires** au Conseil municipal
- **Jeudi 21 juillet** : **vote des 4 feuilles de route en Conseil municipal**
- **Septembre** : **réunions de rentrée conviviales** (4 Bureaux et 4 plénières)
- **Mi-2022 – Mi-2023** : **réunions des groupes de travail pour mise en œuvre des axes avec les services, points d'avancement en réunions plénières** (*calendrier qui sera défini en fonction des services après vote du Conseil municipal*)
- **Rentrée 2023** : **bilan/évaluation des 4 feuilles de route des Conseils de quartiers** – Vote en Conseil municipal
- **Fin 2023** : **appel à candidature et renouvellement des Conseils de quartiers**



# A noter : prochaines rencontres

- **Réunion du Bureau : mercredi 14 septembre 2022 de 13h à 14h à l'Hôtel de Ville**
- **Réunion plénière du Conseil de quartiers : mercredi 21 septembre de 18h30 à 21h30 salle Sainte Ursule**

## Ordre du jour

- Point d'actualités de rentrée – 1h
- Temps de convivialité – 2h